

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
*Séance du 07 mars 2024*

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le 08/03/2024



ID : 058-265801944-20240307-DEL07032024\_03-DE

**Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.**

**Effectif légal : 7**

**Procuration : 0**

**Présents (11) :**

Denis Thuriot, Président  
Martine Mazoyer, Vice-Présidente  
Myrienne Bertrand, Conseillère Municipale  
Hervé Barsse, Conseiller Municipal  
François Diot, Conseiller Municipal  
Jacqueline Pasin, Administratrice  
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice  
Nathalie Gemza, Administratrice  
Roger Clay, Administrateur  
Gérard Ferrand, Administrateur  
Serge Jentzer, Administrateur

**Excusé (1) :**

Philippe Cordier, Conseiller Municipal,

**Absente (1) :**

Cécile Dameron, Adjointe au Maire

**DEL07032024-03**

**ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Exposé,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la délibération N° DEL19102023-03 du 19/10/2023, portant sur la dernière actualisation du tableau des emplois,

Vu la délibération N° DEL07032024-02 du 07/03/2024, portant sur la création d'un poste d'Auxiliaire de Soins au Service de Soins Infirmiers A Domicile,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 01/03/2024,

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des emplois, occasionnée par la création d'un poste d'Auxiliaire de Soins au Service de Soins Infirmiers A Domicile par délibération du 07/03/2024,

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé**

- De procéder à l'actualisation du tableau des emplois,
- D'approuver le tableau des emplois annexé au présent rapport en vigueur au 07/03/2024,
- De procéder à la déclaration de l'avis de vacances de poste,
  
- De pourvoir aux emplois selon les conditions statutaires de recrutement et en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, de procéder au recrutement d'un agent contractuel, dans les conditions définies par le code général de la Fonction Publique (CH. II, art. 332 – 1 à 332-28), au regard de la grille de traitement des grades cibles de ces emplois,

D'autoriser le Président à signer tout document en lien avec cette décision.

Adopté à l'unanimité par 11 voix.

**La Vice-Présidente,  
Martine Mazoyer**

